LA REVOLUTION AGRICOLE DES TERRES BASSES AU XVIII[®] SIECLE EN GUYANE

LE ROUX Yannick1

Résumé

Avec la mise en valeur des terres basses, l'agriculture coloniale guyanaise a connu, durant les dernières décennies de l'Ancien Régime, une véritable révolution. Mais le passage des terres hautes où prévalait l'abattis itinérant, aux marécages côtiers qu'il fallait aménager en polder selon des principes techniques précis et très coûteux, fut des plus difficile. Des Acadiens immigrés (1764), des colons acquis aux idées nouvelles, et aussi deux personnages passés à la postérité : l'ordonnateur Malouët et l'ingénieur agraire Guisan (1776-1792) ont été les artisans de cette difficile entreprise. Des centaines d'hectares furent cultivés selon ces nouveaux principes qui résolvaient enfin le problème des sols non permanents. Mais le creusement de kilomètres de canaux et l'édification des digues entraînait un développement considérable de la population servile et modifiait la sociologie de l'esclavage.

Vers 1794, les conséquences de la Révolution provoquèrent l'arrêt de cette première période des cultures en terres basses.

Summary THE EIGHTEENTH CENTURY AGRICULTURAL REVOLUTION IN THE LOWER LAND IN FRENCH GUYANA

With the development of the lower land the guianese colonial agriculture underwent a complete revolution during the last decades of the Old Regime. But the shift from the higher land where the mobile clearing (abattis) was prevailing to the coastal marshland which had to be turned into a polder according to accurate and very costly technical principles was very hard.

This difficult achievement was owed to some Acadian immigrants, the settlers entirely devoted to the new conception and two men who were wellknown to the succeeding generations: Director Malouët and an agrarian engineer: Guisan (1776-1792) Hundreds of acres were cultivated according to this new technique, at last solving the problem of the non-permanent soil. But the digging of miles of canals and the building of dikes caused a considerable growth of the number of slaves and altered the slavery-sociology.

About 1794 the consequences of the Revolution put on end to this first era of lower land cultivation.

^{(1) 22} rue Raoul Dinga Rémire GUYANE 97300

Mots clés.:- Guyane - Ancien Régime - Terres basses et terres hautes - Polder - Malouët-Guisan - Acadiens - Archéologie coloniale.

Key words: French Guyana - Old Regime - High ant Lover land - Polder - Malouët-Guisan - Acadian's people - Colonial archeology.

L'utilisation des terres basses en Guyane a connu trois périodes à l'époque historique:

- La première (1764-1794), se caractérise par le mouvement d'abandon des terres hautes et l'expérimentation des premiers polders.
- La seconde (1815-1848), consacre le succès d'une agriculture de type préindustriel, bien adaptée aux terres basses. Vidal est en quelque sorte l'archétype de cette brillante période.
- La dernière phase est contemporaine, c'est la reprise des polders de *la Marianne* (projet d'aquaculture) et la riziculture dans la région de Mana.

Nous nous attacherons surtout à décrire la genèse, entre 1764 et 1780, de la première phase des terres basses. Dans cet exposé, nous privilégierons l'histoire des mentalités

QU'EST CE QU'UNE TERRE BASSE SOUS L'ANCIEN REGIME?

La définition est précise. On nommait ainsi, depuis le XVII^e siècle : *terres basses* ou *terres noyées*, les plaines côtières en opposition aux *terres hautes* non inondables. Tous les marécages ne sont pas des terres basses, seuls les sols d'origine marine méritent ce nom. (Mais un chenier définitivemment exondé, est une terre haute). Dans la définition de ce mot, on distinguait déjà à cette époque : les mangroves et les marais.

- Les mangroves

Malouët définit les mangroves d'une façon littéraire: « La distribution des terres qui bordent cette côte depuis l'Amazone jusqu'à l'Orénoque présente tous les caractères d'un déluge récent. J'ai parlé ailleurs des palétuviers, de leur naissance rapide dans la vase de mer, de leur disparition subite , par l'apport des sables ou la retraite de l'eau salée.² »

⁽²⁾ MALOUET (P. V.) 1802 - Collection de mémoires et correspondances sur l'administration des colonies et notamment sur la Guyane française et hollandaise, Paris 5 vol.

On constate, qu'à cette époque, cette formation végétale était bien identifiée. Malouët conclut que la mangrove est un milieu fortement salin, impropre à l'agriculture en général.

- Les marais

Pour désigner les marais, on employait plus fréquemment le mot de savan(n)e noyée ou tremblante, en opposition avec la savane sèche ou naturelle. A cette époque, plusieurs types de formations marécageuses avaient été identifiées, elles se recoupent en partie avec les connaissances contemporaines³. La forêt marécageuse, ou pinotière, est considérée comme étant la seule formation qui soit véritablement propre à la culture. «La terre s'élève ensuite (après les palétuviers) et n'est plus accessible qu'aux eaux douces. Ce sont les savanes noyées ou pinotières, qui s'étendent en plaine de quatre à cinq lieues de profondeur jusqu'aux grands bois» (Malouët).

I- AVANT LES TERRES BASSES

Les premiers colons ont spontanément occupé les terres hautes et négligé les terres basses qui avaient tout pour les rebuter : inondations, eaux stagnantes, herbes coupantes, etc. Les raisons psychologiques de ce choix sont à prende en compte, à une époque où l'on était persuadé que les fièvres se contractaient par les *exhalaisons* ou les *miasmes délétères* des eaux stagnantes. Exemple parmi tant d'autre de cette croyance : «du sol vierge s'échappent des vapeurs homicides qui empoisonnent celui qui l'ouvre en premier...»⁴. Les animaux de ces régions : les caïmans, les *Anguilles tremblantes* (gymnote), les *Couleuvres* (eunecte ou anaconda), suscitaient l'effroi. Le pullulement des moustiques et des *maringuoins* achevait de conforter l'opinion que ce milieu était définitivement hostile à l'Homme... Cette situation a duré plus d'un siècle.

Pourtant, dès la fin du XVII^e siècle, les succès agricoles en terres basses de la Guyane hollandaise n'étaient nullement ignorés des Français de Cayenne.

En 1746, le Hollandais Godefroy, riche habitant du Surinam avait été surpris de voir l'état de l'agriculture de la Guyane. Au cours d'un dîner avec des notables et le gouverneur d'Orvilliers, il dit en pleine table avec la véracité hollandaise:

«Il faut messieurs ou que les terres hautes de Cayenne soient bien différentes de celles de Surinam ou que vous soyez bien pauvres, nous avons dans le

⁽³⁾ DE GRANVILLE JJ. Les formations végétales de la bande côtière de Guyane française. pp 48-63 in Le littoral guyanais (SEPANGUY-SEPANRIT)) Cayenne 1986.

⁽⁴⁾ PITOU L. A. 1805 - Voyage à Cayenne et chez les Anthropophages. Paris.

commencement de notre établissement travaillé comme vous les terres hautes , nous n'y avons jamais rien fait ; à peine en retirions nous notre nécessaire, aussi nous les avons bientôt abandonnées pour cultiver les terres noyées et depuis ce temps la richesse de notre colonie augmente chaque année». Mais, il est sans doute infiniment plus facile de convaincre un Hollandais de faire un polder que de persuader un Français, issu des terroirs bretons, normands ou basques, de cultiver un marécage! A côté de ces résistances, subjectives ou culturelles, il y a d'abord et surtout la faiblesse de la Colonie. En 1710, l'ordonnateur Lefebvre d'Albon écrit très lucidement : «Ces terrains (les marécages) sont inutiles à moins que l'on ne se mit en tête de les déssécher comme le font les Hollandais à Surinam. Mais outre que nos colons ne sont pas aussi ingénieux et entreprenants, les moyens leur manquent» Trois quarts de siècle plus tard, Malouët reprendra ce constat : «Les habitants de Cayenne, effrayés du travail qu'exigeait un grand déssèchement, l'avaient toujours regardé comme impraticable pour eux.(...)» 7.

LES ETAPES DE LA REVOLUTION AGRICOLE

L'épuisement des terres hautes a été un facteur déterminant du mouvement vers les terres Basses. Les colons de l'Île de Cayenne et de ses alentours, avaient pratiquement utilisé tous les sols de cette catégorie en un siècle de culture itinérante sur brûlis, ces terres fragiles étaient devenues *lasses*. Les marécages, autrefois repoussants, devenaient souvent les dernières terres à conquérir dans l'espace de la concession. A cette époque, il n'était pas rare de voir certains colons être forcés d'abandonner leurs terres pour fonder une nouvelle habitation dans un lieu de plus en plus éloigné des commodités (bourg, église paroissiale, voies de communication).

On prenait aussi conscience, mais un peu tard, qu'une agriculture moderne, tournée vers l'exportation, ne pouvait pas être nomade.

Les Acadiens

L'arrivée de quelques Acadiens, vers 1762-64, en Guyane conséquence de la perte du Canada par la France, renouvelait la population et modifiait les mentalités. «Toutes les Iles étant concédées, seule Cayenne et la Louisiane sont à

⁽⁵⁾ ANSOM C14 R 41 F° 71. FIEDMONT & MAILLARD DUMESLE. 1774.

⁽⁶⁾ ANSOM C I4 R 9 F° 67. LEFEBVRE D'ALBON. 1710.

⁽⁷⁾ MALOUET, (V.P.,)Mémoires (op .cit).

même d'accueillir les Acadiens en transmigration. Ces contrées sont idéales pour des cultivateurs ignorant le luxe, accoutumés à n'espérer la douceur de l'existence que du fruit de leurs travaux»⁸. En Acadie, ces colons pratiquaient l'agriculture sur des marais côtiers, asséchés par des canaux et des petites écluses (les aboîteaux); on les surnommait pour cette raison : les défricheurs d'eau. 9. Ils ont été établis sur les terres de Kourou et de Sinnamary, dans les immenses savanes marécageuses qui rebutaient les colons créoles 10. A côté de cette paysannerie, d'autres Canadiens, arrivés en 1763 comme l'arpenteur Tugny, et surtout le gouverneur Fiedmont (un Québequois), étaient acquis aux terres basses «Les habitants reviennent de bien des erreurs, (...) même les terres basses et marécageuses qu'ils regardaient comme les plus mauvaises et qui sont les meilleures. L'expérience l'a fait connaître il y a longtemps aux Hollandais de Surinam nos voisins qui tirent tant de richesses de ces mêmes fonds de terres que nous préfèrerions aussi dans nos établissements de l'Acadie aux côteaux et penchants de montagnes épuisés en peu de temps étant lavés par les pluies qui entraînent l'engrais dans les fonds et s'enrichissent toujours aux dépends des terres hautes»¹¹.

Dans ce contexte historique, il faut également mentionner l'arrivée des géographes Mentelle, Brodel et Dessingy, du naturaliste Aublet..., requis pour accompagner l'*Expédition de Kourou* (1763-1765). Il contribueront, par leurs travaux scientifiques, à la *révolution agricole* des terres basses.

On constate que l'évolution des mentalités, autant que des nécessités matérielles, avaient préparé la Guyane coloniale à accomplir cette grande mutation agricole.

Les premières expériences

C'est en 1763 qu'eurent lieu les premiers essais de culture des terres basses. Un colon, nommé La Hayrie, a tenté la mise en valeur d'un *fonds* dès cette date. Mais «ce particulier sans principes ni connaissances n'a fait que de faux travaux». ¹²A partir de 1764, Claude de Macaye a entrepris un polder de près de

⁽⁸⁾ ANSOM. C 14 R 36 F°6 FIEDMONT. Correspondance au Ministre 1768.

⁽⁹⁾ CHEVRIER, C. BLANCHARD, L. 978.- Les défricheurs d'eau, Village historique canadien. N°1. Ottawa. 1979

⁽¹⁰⁾ ANSOM. - D.F.C. Guyane. Dosier 3 F° 240. LE MOINE, sans date.

⁽¹¹⁾ ANSOM. C 14. R. 36 F° 3 FIEDMONT 1768.

⁽¹²⁾ ANSOM - C 14 R. 40 F° 71 FIEDMONT & MAILLARD-DUMESLE. 1774.

20 hectares aux *Fonds de Rémire* pour y planter du café. Mentelle et l'arpenteur Tugny ont été les maîtres d'œuvre de cette réalisation. Dans un mémoire 13. rédigé 10 années plus tard. Macave décrit par le menu les opérations qu'il a du engager dans cette entreprise. On a conservé, aux archives départementales de Cavenne, une très belle copie de ce document, «M. de Macave est le seul qui ait travaillé avec ordre et détail [...] Ce motif nous a engagé. Monseigneur. à lui demander des plans détaillés sur ces travaux que nous avons l'honneur de vous adresser»14

En 7 mois de travail (1767), François Kerkhove avait mis en valeur, selon ces nouveaux principes, son habitation de la Rivière du Tour de l'Île.

En 1775, dix ans après le début de ce mouvement, les terres basses n'étaient aménagées pour la culture que sur 7 habitations sur 250 environ. (Fig. 1 - Les terres basses avant Guisan).

Ces modestes débuts s'expliquent sans doute par les fâcheux tâtonnements des premières expériences. On peut citer, à titre d'exemple l'expertise de Touzet, habitant du Surinam, L'ordonnateur Maillard-Dumesle l'accompagne dans sa visite et écrit en 1769 : «Le Sieur Touzet a trouvé que le Sieur Kerckove avait beaucoup fait pour quelqu'un qui n'avait aucune connaissance des travaux de cette espèce; mais il n'a pas trouvé ces travaux du S. Kerckove suffisamment bien dirigés. 15» Ouelques années plus tard, on peut lire ce constat : «Les plantations de café sont mortes dans lesdits terrains, (...) et leur mort n'a été occasionnée que faute d'un déssèchement assez parfait. Les pivots et le chevelu des plantes se sont trouvés pourris comme du fumier». 16 L'enthousiame des premiers pionniers était retombé et, devant ce désastre, la masse des colons conservateurs se trouvait confortée dans ses vieilles habitudes.

En 1777, après avoir constaté l'échec de la Compagnie de Paris sur l'Ovapock, le Gouverneur Fiedmont déplore celui des pionniers des terres basses : «Les essais que quelques-uns ont fait ont été languissants. J'espère que Monsieur Malouët ne négligera rien pour amener de Surinam des gens expérimentés dans les travaux de dessèchement et dans les cultures de terres basses qui

⁽¹³⁾ ANSOM - D.F.C. Guyane C. 62 N° 231 MACAYE 1774.

⁽¹⁴⁾ ANSOM - C 14 R. 41 F°7 4 FIEDMONT & MAILLARD-DUMESLE. 1774.

⁽¹⁵⁾ ANSOM - C14 R. 38 F° 22. MAILLARD DUMESLE . 1769.

⁽¹⁶⁾ ANSOM - C 14 R. 41 F° 74 FIEDMONT & MAILLARD-DUMESLE. 1774.

donneront, en employant leurs talents ici, les connaissances désirables dans la Colonie». 17

Malouët et Guisan.

Malouët va reprendre et amplifier la diffusion de cette nouvelle forme d'agriculture. Dans ses mémoires, il n'hésitera pas à s'attribuer tout le mérite de l'introduction de la culture des terres basses. La postérité historique l'a suivi. Nous venons de voir plus haut l'inexactitude de cette affirmation... Il est néanmoins vrai que pendant son bref séjour en Guyane (1776-1778) et après son départ, depuis le ministère des Colonies, Malouët déploiera toute son énergie et son intelligence pour assurer le succès de cette mutation économique.

Aux portes de Cayenne, Malouët avait entrepris la réalisation d'un grand polder dont l'enceinte faisait 4,5 Km. Destiné à servir de modèle, cet ouvrage expérimental, pourtant placé sous les yeux des colons, fut littéralement snobé par ces derniers, au grand désespoir de Malouët. Jamais il ne put mener à terme ce projet. (cf. Fig.2 - Carte du polder de Malouët, C. 1780).

A Versailles, il rencontra plus d'échos: Il y obtint un ensemble de mesures d'exemptions fiscales, de prêts sans intérêt, de gratifications diverses allant jusqu'à l'anoblissement pour les personnes qui accepteraient l'aventure des terres basses. Les volontaires furent nombreux, surtout pour profiter des avantages, mais les passages à l'acte sur le terrain furent très rares. Le principal mérite de Malouët est certainement d'avoir persuadé le Suisse Samuel Guisan, ingénieur agraire et hydraulique au Surinam, de se mettre au service de la Guyane. C'est à juste titre qu'il pourra dire à son sujet: C'est le plus important service que j'ai fait à la Guyane¹⁸.

- L'œuvre de Guisan

Dans son ouvrage sur les *Terres noyées* ¹⁹, Guisan a produit une synthèse sur la culture en terres basses. Il s'y réfère sans aucun doute à l'expérience qu'il a acquise au Surinam auprès des Hollandais, mais aussi à celle, de plus de dix années, passées en Guyane. Il est frappant de constater la modernité de sa vision, en accord avec l'esprit scientifique européen du dernier quart du XVIII^e siècle.

⁽¹⁷⁾ ANSOM - C 14 R. 43 F° 234 FIEDMONT. 1777.

^{(18)&}lt;sub>MALOUET</sub> (V. P.) Mémoires...(op. cit.)

⁽¹⁹⁾ GUISAN S. Traité sur les terres noyées de Guyane appelées communément terres basses, (1788).- (op. cit.).

A titre d'exemple, nous évoquons ici un aspect de cette œuvre : l'évaluation de la fertilité des terrains.

On a retrouvé les journaux de Guisan parti pour de long mois en compagnie du Chevalier De Bois Berthelot et de Couturier effectuer des analyse se sols sur toute la région côtière comprise entre le Mahury et l'Oyapock.

Guisan commence par définir deux ensembles liés à la qualité des sols. Son jugement repose sur la botanique comme c'était depuis toujours la règle mais aussi sur l'analyse pédologique.

Par exemple : il ne croit pas que les palmiers pinots soient des marqueurs suffisants de fertilité, il ne l'admet que s'ils sont associés à des bois mous et poreux (sans doute des moutouchis). Il est pénétré de l'idée que végétation luxuriante ne veut pas dire sol riche (affirmation très prémonitoire pour l'ensemble Amazonie-Guyane).

Les sols de première catégorie, selon lui, sont constitués de trois couches : terreau végétal, vase mélée, vase franche (*bleue très onctueuse*). Il localise de tels sols sur les bords du Couripi, de la Ouanary (bas Oyapock) et sur la Comewine (Surinam). Les terres de l'Approuague relèvent de la deuxième catégorie elles sont bonnes, mais moins intéressantes pour l'agriculture.

Mais l'évaluation de la fertilité des sols doit tenir compte de leur évolution. Guisan lui-même a ignoré le redoutable problème des sulfures²⁰

La maîtrise de la valeur chimique de ces terres nouvellement asséchées est très délicate et l'observation de De La Ferre²¹ est particulièrement juste sur ce point : «J'ai suivi de très près les travaux entrepris par deux habitants qui en 1779 entreprirent chacun de déssècher chacun vingt cinq carrés de terres nommées pinotière que le S. Guisan avait lui-même jugées devoir être excellentes. En 1780, M. Bertier, l'un de ces deux habitants planta en manioc, roucou et coton, quatorze carrés de ces nouveaux défrichements, les travaux d'assèchement en étaient supérieurement faits, les roucous les cotoniers et surtout le manioc y avaient acquis en 1781 une grosseur peu commune à cette époque : les cotoniers et le roucou donnaient les plus belles espérences, mais à mesure que le fumier était lavé, et entrainé par la filtration des eaux, on a observé que les cotoniers, les roucous dépérissaient et au mois de septembre 1782 ces plantes paraissaient mortes, tant il est vrai que pour bien juger de la bonté et de la qualité de ces terres, il aurait été convenable de les voir et de les fouiller à la fin

⁽²⁰⁾ Sels de soufre qui remontent au bout d'un certain temps, surtout dans les sols riches en pégasse. Cet inconvénient est aujourd'hui encore un obstacle à la mise en valeur de certaines mangroves.

⁽²¹⁾ C 14 R 56 DE LA FERRE. 1787.

de l'été, temps où elles sont entièrement dégagées des eaux qui les couvrent cinq ou six mois de l'année. Voyant travailler au mois de janvier-février 1780 aux fossés d'entourage de chaque carrés, j'étais moi-même dans l'opinion que ces terres devaient être excellentes, comme elles étaient alors chargées d'eau elles paraissaient d'un noir bleuâtre, couleur qui d'ordinaire désigne la bonne terre, elles conservaient cette teinte jusqu'à trois ou quatre pieds de profondeur. En février 1783, il paraissait sur cette terre trois à quatre pouces de fumier, les cotoniers étaient tous morts et la végétation des roucous très languissante, j'ai aussi broyée de cette terre dans la bouche que je trouvais infiniment chargée de matière souffrée, d'alun et de vitriol, cette découverte donna la curiosité de ramasser de l'eau qui se filtrait à travers les terres, elle était aussi fortement imprégnée de souffre d'alun et d'esprit vitriolique[...] Toutes ces découvertes nous portent à croire que les terres doivent différer en bonté, et par leur qualité, de celles du Surinam qu'on sait avoir toujours été des terres permanentes, les déssèchements commencés depuis deux ans à Prouague lèveront d'ici à quelques années tout espèce de doute [...]»

On peut sans doute reprocher à Guisan d'avoir fait des terres basses la réponse à tous les problèmes agricoles de cette région et de ne pas remettre en cause l'esclavage dans son principe. Sa préoccupation pour améliorer la condition des esclaves sur les habitations est cependant constante, mais les bras doivent se multiplier pour réaliser ces travaux pharaoniques. Aujourd'hui encore, on a peine à croire que ces kilomètres de digues et de canaux, que l'on ne peut appréhender que vus d'avion, ont été réalisés avec de simples pelles. L'impact de son œuvre a été considérable et le *Traité des terres basses* fut la Bible de tous les colons guyanais pendant la première moitié du XIX^e siècle.

LA REALISATION D'UN POLDER AU XVIII^e SIECLE

«Une habitation en terres basses est un chef d'œuvre de travail et d'industrie. Les terres placées par la nature en dessous du niveau de la mer, se trouvent à l'abri de cet élément par la savante main des agriculteurs». 22

[La description ci-après d'un polder-type du XVIII^e siècle, est largement empruntée au mémoire de Macaye (1774)²³ et au *Traité des terres basses* de Guisan.]

⁽²²⁾ DE SAINT AMAND, L. Ch. Des colonies, particulièrement de la Guyane française. Paris, 1822. 246 pp.

⁽²³⁾ D.F.C. Guyane C. 62 N° 231. MACAYE C. Mémoire détaillé sur les dépenses à faire pour parvenir à assècher et à défricher les terres basses. 1774.

- L'arpentage

Après l'examen des terres, on procède aux opérations d'arpentage avec le relevé très exact des dénivellations. On s'adjoint le concours d'un ingénieur ou d'un géomètre expérimenté. «On doit commencer au milieu de sa concession et tout à fait au bord de la rivière, par abattre et déblayer un petit espace dans lequel on construit un bon carbet pour soi et les blancs qu'on a à son service et ensuite un autre de grandeur convenable pour loger tous les esclaves»²⁴.

«Puis on désigne la grandeur de l'abattis par des lignes bien ouvertes, en ayant attention d'embrasser toute la face de la concession, en observant que la ligne de derrière soit perpendiculaire à celle de la chasse en profondeur»

Macaye signale qu'il a du abattre des arbres sur 50 pas de large tout autour du polder «Il m'en a coûté pour cet abattis du pourtour trois cent soixante journées de nègres»²⁵. La parcelle est ensuite déboisée, brûlée et nettoyée (*chapusée*) de sa végétation .

- L'enceinte du polder

Les travaux de la première année sont consacrés à la réalisation de l'enceinte et à la pose de l'écluse.

On commence le polder à la faveur de la saison sèche en réalisant la digue et le fossé d'entourage. L'opération de creusement du fossé et d'élévation des digues ou bermes est simultanée (par accumulation des déblais). Il est indispensable de créer un espace entièrement clos, étanche à l'environnement extérieur : l'enceinte. Macaye donne au fossé d'entourage la largeur de 12 pieds. Il qualifie de rude le travail de fouille... «L'esclave en fossoyant ne peut couper et débarasser son fossé de toutes les racines et troncs de palétuviers et autres arbres qui se rencontrent dans l'espace qui lui est donné à fouiller. Il faut donc faire marcher après lui d'autres nègres qui avec une hache et d'autres instruments coupent et enlèvent les troncs et les racines qui n'ont pu être tirés avec la pelle». Il faut compléter ce travail par le creusement d'un fossé parallèle: le contre-fossé.

Au centre, on termine l'élévation de la digue d'entourage sur un *noyau* d'argile bleue qui en assure l'étanchéité.

- Le canal d'écoulement

Large d'au moins 4 mètres, il permet la communication du polder avec la rivière ou la mer.

⁽²⁴⁾ MACAYE Mémoire détaillé sur les dépenses à faire pour parvenir à assècher et à défricher les terres basses. D.F.C. Guyane C. 62 N° 231 - 1774.

⁽²⁵⁾ MACAYE: Mémoire détaillé... op. Cit. 1774.

Les «machines»

On place une écluse pour empêcher la remontée des eaux salines ou saumâtres à marée haute (position fermée) et laisser s'écouler les eaux pluviales excédentaires à marée basse (position ouverte). L'écluse est un gros ouvrage de maçonnerie contrairement au coffre, simple chassis en bois où pivote une porte qui s'ouvre et se ferme avec les mouvements de la marée.

- L'espace construit 26.

On réserve un espace pour la maison et les dépendances en façade pour jouir du bon air. Les constructions en terres basses sont en général édifiées sur des fondations de grillage en bois, c'est à dire des poutres croisées horizontalement dans une fosse. En Guyane, le moulin à marée, typique des terres basses, fera figure d'innovation technique (Habitation du Collège sur l'Approuague).

- L'espace cultivé

La mise en culture est entreprise la deuxième année. L'aménagement intérieur du polder est déterminé par le type de culture qui y sera pratiquée. Pour la canne à sucre, par exemple, la pièce fait 100 toises (200 mètres) au carré, elle est subdivisée en planches de 30 pieds (9 mètres) limitées par des tranches ou dalles (sortes de rigoles). Chaque pièce est séparée par des canaux de circulation (et de draînage) avec des bermes de service de part et d'autre. Un canal central sert à la circulation et à actionner la roue d'un moulin à marée.

Pour la culture du café, Macaye a réalisé des pièces carrées de 100 mètres environ de côté. Les dalles ou fossés ont six pieds de large sur quatre de profondeur. Ces carrés sont encore divisés par des tranches espacées de 32 pieds. Cette opération est minutieuse, car il faut en même temps nettoyer le terrain des nombreuses souches qui l'encombrent. La terre rejetée sert à faire des bombements de sol dans les espaces intermédiaires.

Pour réaliser un polder de 19 carrés (environ 20 hectares), les esclaves de Claude Macaye ont travaillé durant trois années pleines. (Fig N° 3 - Plan du polder de Claude de Macaye en 1774).

La mise en culture achevée, les plants de café ne commencent à rapporter que deux ans plus tard. L'opération représente donc une immobilisation de fonds improductifs de cinq années au moins.

⁽²⁶⁾ L'architecture en terres basses nécessiterait un très long exposé.

-Noyage du polder

Pour lutter contre les insectes parasites, on inonde les carrés infestés pendant une courte période. On recommande de noyer le polder au bout de 30 à 40 ans afin de regénérer sa fertilité par les alluvions des eaux saumâtres.

-Les cultures sur polder

Au XVIII^e siècle, on a cultivé sur les terres basses, du café, du coton et des vivres. Mais on y trouve parfois du roucou alors que Guisan estime que cette culture est dénuée de tout intérêt. Dans cette première étape, il arrive assez souvent que l'on se contente de transposer sur polders les anciennes cultures des terres hautes. Sur l'Approuague, on a fait surtout de l'Indigo, et du sucre sur l'habitation du *Collège*. Il convient de souligner combien la culture de la canne était exceptionnelle à cette époque (4 sucreries pour toute la colonie). Au siècle suivant, au contraire, le sucre sera la culture dominante (une cinquantaine d'habitations de terres basses vers 1830). (Fig N° 4 - Carte des exploitations de terres basses sur l'Approuague en 1789).

CONCLUSION

En 1789, 60 habitants avaient entrepris d'exploiter des terres basses, soit un peu plus de 20% des propriétaires terriens. On pourrait dire aussi que 80% des colons guyanais cultivaient encore des terres hautes.

Cette distribution est le reflet à peu près exact des fortunes. Autrefois, les colons riches étaient sucriers, désormais, cette même classe sociale se retrouvait sur les terres basses. En effet, un polder représente une mise en œuvre sophistiquée, des investissements très coûteux, pour une rentabilité prometteuse mais lointaine.

La Révolution va clore, de façon brutale, cette première étape des terres basses. La fuite des colons nobles et le départ de Guisan, trop lié à l'Ancien Régime, le désordre des relations commerciales, mais surtout la première abolition de l'esclavage en 1794, sont autant de causes conjoncturelles à cet arrêt. Il n'entre pas dans le cadre de cet exposé d'analyser dans le détail les bilans économiques «hors Révolution» des terres basses. Mais la simple lecture des mémoires de l'époque donne le sentiment d'un demi-succès, mal dissimulé derrrière des recensements triomphalistes. Les déboires de l'habitation royale du *Collège*, créée pourtant avec des moyens considérables par Guisan lui-même, illustrent bien cet état de chose. En moins de vingt années, il n'était de toute façon pas possible d'atteindre à la complète maturité d'un système aussi nouveau.

Il faudra attendre les années 1820 pour voir se concrétiser enfin la réussite économique des terres basses.

Aujourd'hui, la prospection aérienne permet de retrouver les traces de ces anciens polders. Il serait intéressant d'en faire une carte systématique en essayant de discriminer les polders de la première et de la deuxième phase. Souvent, comme à Vidal, on a repris le polders du XVIII^e siècle ce qui brouille d'autant la lecture des vestiges. Ce travail archéologique, confronté aux nombreuses sources écrites qui existent sur ce sujet, permettrait d'évaluer avec précision la réalité de l'impact de ce mouvement. (Fig N° 5 - Carte des habitations de terres basses à la fin de l'Ancien Régime).

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- **BAJON** (**Dr.**), 1778 Mémoire pour servir à l'histoire de la Guyane française. Grangé, Paris.
- CARDOSO (C. F.), 1983- Esclavage colonial et économie : contribution à l'étude des sociétés esclavagistes d'Amérique à partir du cas de la Guyane française au 18^e siècle. Cahiers du CERAG. Fort de France. 247 pp.
- CHEVRIER (C.), BLANCHARD (L.), 1978. Les défricheurs d'eau. Village historique canadien. N°1. Ottawa.
- CHOUBERT (B.), 1957 Essai sur la morphologie de la Guyane. Paris Imprimerie Nationale
- **DE GRANVILLE (JJ)**, 1986 Les formations végétales de la bande côtière de la Guyane Française. *Le Littoral guyanais* Colloque de la Sépanrit. Cayenne. 47-64.
- **DESSINGY.(J.)**, 1770.1771- Carte topographique de l'Ile de Cayenne et des rivières et des criques qui l'environnent. D.F.C. Guyane.
- GUISAN (S.), 1788 -Traité sur les terres Noyées de la Guiane appelées communément terres basses, sur leur dessèchement, leur culture et l'exploitation de leurs productions : avec des réflexions sur la régie des esclaves et autres objets. Cayenne, Imprimerie du Roi. 352 pp.
- **HERVE (Y.),** 1987 Une famille créole d'origine flamande, les Kerkhove. C.G.H.I.A. N°19 pp 15-22.

- **LEBLOND** (J.B.), 1824 Description abrégée de la Guyane française ou tableau des productions naturelles et commerciales de cette colonie A. Eymery. Paris.
- LOINTIER.(M), 1986.- Hydrodynamique et morphologie de l'estuaire du Sinnamary. Le Littoral guyanais Colloque de la Sépanrit. Cayenne p37-44.
- MALOUET (V. P.),.1802 Collection de mémoires et de correspondances officielle sur l'admisnistration des colonies et notamment sur la Guyane française et hollandaise. Paris 5.T.
- MONGROLLE, 1802 La France Equinoxiale ou exposé sommaire des possessions de la République sous l'Equateur...) Laon .
- **PROST** (M. T.), 1986 Morphologie et dynamique côtière dans la région de Mana. *Le Littoral guyanais*. Colloque de la Sépanrit. Cayenne p31-36.
- **DE SAINT AMAND**, (L. Ch.), 1822 Des colonies, particulièrement de la Guyane française. Paris, 246 pp.
- **SAINT MARTIN**, (J.M.), 1989 Le sang de l'arbre. Ed. caribéennes. Paris. 253 pp.
- TURENNE (F.), 1978 Géologie-Pédologie Sédimentologie des plaines côtières, ATLAS CNRS/ORSTOM, Paris.

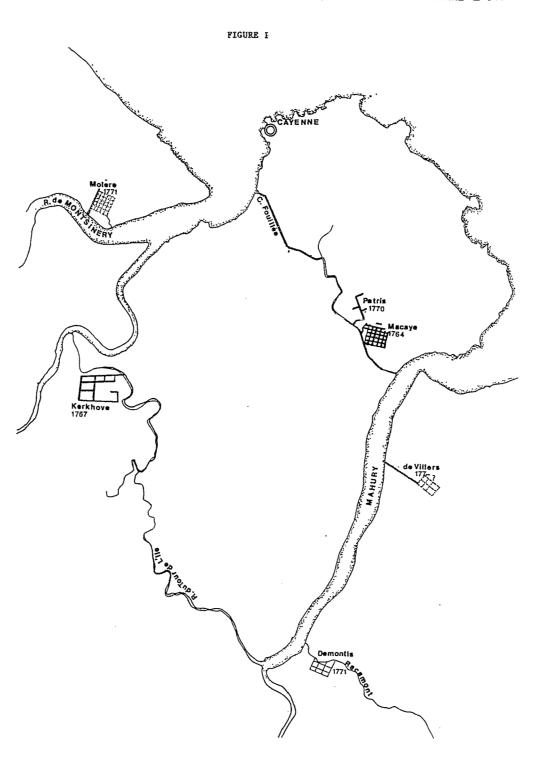


FIGURE 2

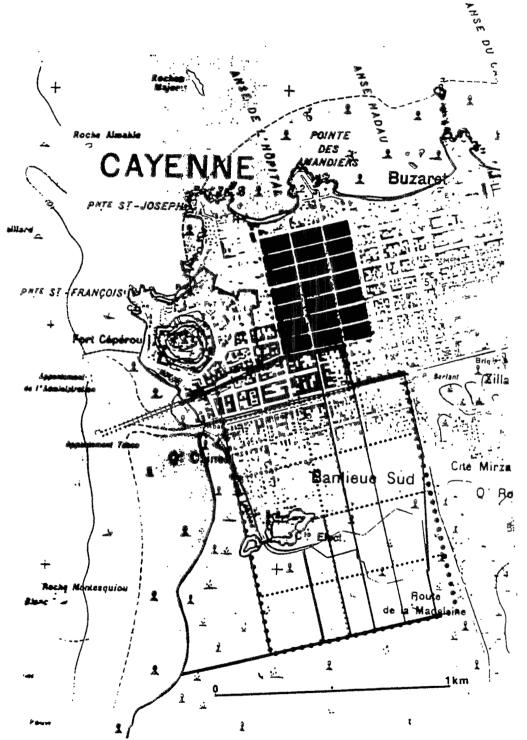
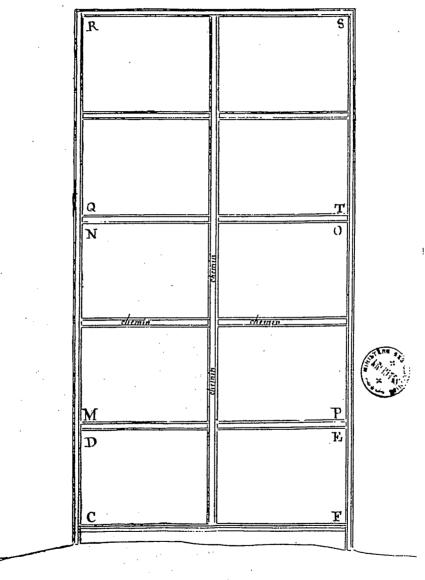


FIGURE 3

PLAN

N: 2.



RIVIERE

344 LA REVOLUTION AGRICOLE AU XVIII⁸ SIECLE EN GUYANE

